

JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL

Vol. 4 n°1

Février 2018



© Rosaire Dionne 2018

Février 2018

Vie municipale	2 à 5
Offre d'emploi TDJ	6
Loisirs	7
Plaisirs d'hiver et Projet Pères	8
Du nouveau à la patinoire	9
Vie communautaire	10 à 12

Dîner du Club des 50 ans et plus

Crédit photo: Rosaire Dionne

Bureau municipal
22, rue de la Fabrique
Tél. : 418 498-2050
Téléc. : 418 498-2522

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

www.mont-carmel.ca
info@mont-carmel.ca



VIE MUNICIPALE

Résumé de la séance ordinaire du 13 novembre 2017

Le conseil municipal a résolu :

-D'adopter, tels que rédigés, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 et celui de la séance extraordinaire du 6 novembre 2017.

-D'approuver les dépenses d'octobre 2017, tels que détaillés aux listes suggérées ci-après annexées, à savoir

Total des salaires : 17 423.51 \$

Total des incompressibles : 75 122.67 \$

Total des prélèvements : 16 124.87 \$

Total des comptes à payer : 53 647.35 \$

Grand total : 162 318.40 \$

-D'accepter le transfert de budget présenté par madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière. La liste sera annexée au présent procès-verbal afin de s'assurer l'équilibre des différents postes budgétaires.

-D'approuver les coûts supplémentaires pour un montant approximatif de 17 000 \$ dans le projet de pavage de la Route 287, le rang de la Montagne et le 5e rang Est; et d'utiliser la subvention reçue du Ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme - Axe à double vocation pour acquitter cette somme

-D'autoriser l'achat, chez Groupe Coopératif Dynaco, d'un souffleur à neige Normand N86-280H au coût avant taxes de 6 950 \$ moins 600 \$ pour l'échange de l'ancien souffleur;

-D'autoriser l'achat et l'installation d'un comptoir et d'un évier en acier inoxydable pour la cantine du Parc municipal pour une dépense nette estimée à 1 300

- D'accorder ce qui suit :

- 80 \$ pour l'achat de deux (2) billets pour le souper du 25 novembre 2017

-25 \$ à L'Arc-en-ciel du coeur pour leur campagne de financement 2017

-25 \$ à l'École Chanoine-Beaudet pour « Le Grand défi Pierre Lavoie »

-50 \$ à l'École Chanoine-Beaudet pour le Gala des Mérites 2018

-50 \$ à Centraide pour l'achat d'un billet pour un cocktail dînaire pour leur campagne de financement 2017

-Achat de quatre billets pour le Gala Ambassadeur

-De nommer Mme Colette Beaulieu, maire suppléante pour la municipalité pour un temps indéterminé. Elle est également désignée en cas d'absence du maire à agir comme substitut au conseil des maires de la MRC du Kamouraska. Madame Colette Beaulieu accepte.

-D'autoriser Mme Colette Beaulieu ou M. Pierre Saillant à signer à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska au nom de la municipalité de Mont-Carmel au folio numéro 40196 et pour le Centre récréatif de Mont-Carmel au folio numéro 40032 et tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité et du Centre récréatif

-De nommer Mme Karine Saint-Jean en tant que représentante de la municipalité de Mont-Carmel sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale en protection incendie de Kamouraska Ouest et de nommer comme substitut, M. Lauréat Jean.

-De renouveler les adhésions suivantes, montant avant taxes :

-Fédération des municipalités du Québec, 1 134.63 \$

-Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent (CRSBP), 5 489.55 \$

-Québec municipal – Service d'information internet, 280 \$

-D'autoriser l'utilisation de la dernière année d'option prévue au contrat d'Entreprise MCO pour la tonte de gazon 2018 au montant prévu au contrat de 7 300.00 \$ avant taxes.

-D'entériner l'octroi de contrat à Kemira pour le Pass-10 (coagulant) pour l'usine de filtration de l'eau potable pour l'année 2018 au coût de 0.601 \$ / kg.liq avant taxes.

-D'octroyer le contrat pour refaire le plancher de la caserne de pompier à Décoration Armand Saint-Onge au montant de 11 875.00 \$ avant taxes conditionnel à l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

-De renouveler le contrat de la concession de la patinoire pour l'année 2017-2018 à Frédéric Plourde aux mêmes conditions que l'an dernier;

-De renouveler le contrat de la concession de la cantine du parc municipal pour l'année 2018 avec Mme Isabelle Bérubé et de l'obliger à faire un appel d'offres auprès des commerces de Mont-Carmel.

VIE MUNICIPALE

-**La municipalité** s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;. Elle s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;. La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme. La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution. Elle atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

-**D'autoriser** la liste de coûts des terrains de la rue des Cèdres.

-**De demander** au gouvernement du Québec que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels et que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accapement et de financiarisation des terres agricoles.

- **Recommande** à la CPTAQ d'autoriser l'exploitation d'une gravière d'une superficie de 6.0987 hectares, incluant le chemin d'accès, sur une partie des lots 5 426 951 et 5 426 961 du cadastre du Québec et indique à la CPTAQ que le projet de Transport en vrac St-Denis est conforme à la réglementation municipale compte tenu des informations fournies par l'inspecteur

responsable suivant son analyse de cette demande et de la réglementation municipale applicable.

-Dépôt de documents Rapport trimestriel et états financiers au 30 septembre 2017

-**D'autoriser** l'achat et l'installation d'une chaudière électrique avec une nouvelle installation électrique pour un coût de 10 977.57\$ ainsi que l'achat et l'installation d'un ventilateur pour un montant estimé à 1 000 \$ et d'octroyer le contrat à Votre Docteur Électrique Inc.

-**D'autoriser** la modification pour un coût supplémentaire de 750 \$ avant taxes pour les arrêts de toiture sur le contrat de remplacement de la toiture.

-Les questions des personnes présentes portent sur les sujets suivants : Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 - Montant total à recevoir pour les 5 années.

Résumé de la séance ordinaire du 4 décembre 2017

Le conseil municipal a résolu:

-**D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017, avec les modifications suivantes

Point 11 : D'autoriser Mme Colette Beaulieu ou M. Pierre Silliant à signer à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska au nom de la municipalité de Mont-Carmel, au folio numéro 40196 et pour le Centre récréatif de Mont-Carmel au folio numéro 40032 et tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité et du Centre récréatif et de retirer M. Denis Lévesque comme signataire à ces mêmes folios.

Point 25.1 : D'autoriser l'achat et l'installation d'une chaudière électrique au coût de 5 750 \$ à FCL Ventilation, une nouvelle installation électrique au coût de 5 223.56 \$ par Votre Docteur électrique et l'achat et l'installation d'un ventilateur pour un montant estimé de 1 000 \$ pour la caserne incendie.

-**D'approuver** les dépenses de novembre 2017, tels que détaillés aux listes suggérées ci-après annexées, à savoir :

Total des salaires : 15 398.42 \$

Total des incompressibles : 60 595.52 \$

Total des prélèvements : 15 316.09 \$

Total des comptes à payer : 61 435.60 \$

Grand total 152 745.63 \$

VIE MUNICIPALE

-D'autoriser la vente des anciennes tables de la salle communautaire à 10 \$ chacune et de chaises en bois à 2 \$ chacune ou 3 pour 5 \$

-D'autoriser les dépenses estimées présentées par le Comité des fêtes du 150e et d'annexer la liste au présent procès-verbal.

-D'autoriser le paiement pour un total de 4 390 \$ à Les Équipements Yves Landry pour l'achat d'un réfrigérateur au coût de 1 869 \$ payer à même les surplus des fêtes du 150e et d'une table réfrigérée au coût de 2 521 \$ pour la cantine du parc pris à même le budget de fonctionnement 2017.

-D'autoriser le paiement à Mario Dionne Entrepreneur général en construction suite à la réception de l'attestation de conformité de la CSST pour les travaux de réfection de la toiture et de changement de fenêtre à la caserne au coût de 14 617.60 \$ avant taxes

-**D'autoriser** le paiement d'une facture au coût de 757.49 \$ taxes incluses, à Cain Lamarre, avocats, dans le dossier numéro 42-15-2009-02;

-**D'autoriser** le renouvellement de l'entente forfaitaire de services juridiques téléphoniques avec Cain Lamarre, avocats au coût de 500 \$ avant taxes pour l'année 2018.

-**D'autoriser** une augmentation salariale de l'ordre de 2,2 % pour tous les employés et les élus (es) municipaux pour l'année 2018.

-**De définir** le montant minimum de vente pour non-paiement d'impôts fonciers à 300\$ et que ce montant corresponde au cumul des matricules d'un même propriétaire.

-**D'autoriser** le paiement à CPTech Division pour l'achat et l'installation de 2 pompes submersibles au coût de 18 282.25 \$ avant taxes.

-**D'accepter** la fin des travaux au coût de 157 958.61 \$ avant taxes pour les travaux de pavage sur le rang de la Montagne et le Rang 5 Est;

-**D'accepter** la fin des travaux au coût de 245 956.21 \$ avant taxes pour les travaux de pavage sur la Route 287 et d'autoriser la libération du paiement des deux projets suite à la réception de l'attestation de conformité de la CSST pour les travaux mentionnés ci-dessus.

Demandes d'appui financier

50 \$ à GOvember pour leur activité de financement du 30 novembre dernier;

200 \$ pour le feuillet paroissial qui regroupe 5 municipalités du Kamouraska;

150 \$ à Projet IMPACT 2018 afin de conscientiser les jeunes à adopter des comportements sécuritaires au volant;

-**D'accepter** la soumission de Décoration Armand Saint-Onge pour l'ajout d'un recouvrement à l'époxy sur le plancher de la caserne incendie à un coût de 2 288 \$ avant taxes

-**D'adopter** le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018;

Lundi 8 janvier	Mardi 3 juillet
Lundi 5 février	Lundi 6 août
Lundi 5 mars	Mardi 4 septembre
Mardi 3 avril	Lundi 1 ^{er} octobre
Lundi 7 mai	Lundi 5 novembre
Lundi 4 juin	Lundi 3 décembre

La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2019 sera le lundi 17 décembre 2018. Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité

-**De nommer** le Comité consultatif en urbanisme (C.C.U.) pour les deux (2) prochaines années qui sera composé comme suit :

- Mme Marie-Chantal Savoie, présidente
- Mme Colette Beaulieu, conseillère
- Mme France Lévesque, citoyenne
- Mme Nancy De Roy, citoyenne
- M. Denis Lévesque, citoyen
- M. Donald Guy, inspecteur en bâtiment et en environnement

-**De nommer** M. Lucien Dionne sur les comités suivants :

- Comité pour le Plan de développement 2019-2023
- Comité pour la mise à jour de la Politique MADA
- Comité pour la mise à jour de la Politique familiale

-**D'appuyer** le comité touristique de Mont-Carmel dans sa demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires (FDT) - Volet amélioration des milieux de vie pour faire la mise à jour des outils touristique et l'ajout d'une chaise pour le circuit des chaises géantes.

VIE MUNICIPALE

Suite du résumé de la séance ordinaire du 4 décembre 2017

-D'embaucher Mme Claudia Beaulieu entre 7 à 10 heures par semaines pour aider l'agente de développement et de loisir dans la réalisation de ses tâches hebdomadaires au cours de l'année 2018.

-D'accepter la dérogation mineure demandée qui vise à modifier les faces d'une enseigne existante « Quincaillerie Coop » pour « Marché Boni Choix Coop par le 73, rue Notre-Dame » avec les conditions suivantes : de conserver le cadrage existant de la partie supérieure de l'enseigne ou de ne pas en modifier les dimensions.

-D'autoriser la participation de la Municipalité de Mont-Carmel pour une publicité dans le Guide touristique du Kamouraska au coût de 500 \$ et de ne pas prendre de banque heures supplémentaires pour une aide à la communication puisqu'il lui reste des heures disponibles de l'année en cours.

-D'approuver la contribution de la municipalité de Mont-Carmel au montant de 3 809.83 \$ pour l'année financière 2018.

-D'engager la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du programme Accès-Loisirs Kamouraska et d'y verser une contribution annuelle de 25,00 \$ libellée à l'ordre de Projection 16-35.

-D'autoriser la commande d'une carte de crédit pour le Centre récréatif de Mont-Carmel pour un montant de 2 000 \$ et de nommer Marie-Ève Paradis utilisatrice exclusive de cette carte

-Avis de motion est par la présente donné par M. le conseiller Lauréat Jean que lors d'une séance ultérieure, le Conseil entend déposer un projet de règlement visant à modifier le règlement 115-90, sur les permis et certificats pour exiger l'obtention d'un permis municipal pour la tenue d'événements équestres en zone agricole. La demande de permis devra être accompagnée d'un plan des aménagements requis.

Avis est par la présente donné par M. le conseiller Lauréat Jean que lors d'une séance ultérieure, le Conseil entend déposer un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage #116-90, pour encadrer la tenue d'événements équestres en zone agricole. Entre autres, le règlement exigerait une distance minimale (marge de recul) de 45 mètres de l'emprise de la rue et de toutes limites de terrain résidentiel pour l'installation de gradins, stationnement et lieux de compétitions. La marge de recul pour ces équipements envers les autres limites de propriété sera de 4 .

mètres. Des mesures d'atténuation du bruit et des inconvénients pour le voisinage pourraient aussi être exigées.

Correspondance

Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

-D'autoriser le paiement de la facture au montant de 3 120 \$ avant taxes et de prendre les montants à l'affectation du 10 000 \$ reçu dans le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

-D'autoriser les travaux au coût estimé de 865 \$ avant taxes pour un stationnement sur le lot 5 426 864 aux frais de la municipalité et d'engager la municipalité à entretenir et à assurer les installations du nouveau tracé et du stationnement.

La municipalité se réserve le droit de retirer le ponceau si aucune utilisation n'est faite pour rejoindre le sentier culturel ou, si le propriétaire le désire, conserver le ponceau mais lui transférer l'entretien et la responsabilité de celui-ci.

-D'appuyer le Collectif interdisciplinaire pour le Bas-St-Laurent dans sa demande de subvention au Fonds d'appui au développement des régions (FARR) pour un projet de marketing territorial.

-De nommer M. le conseiller Lucien Dionne membre au Comité touristique



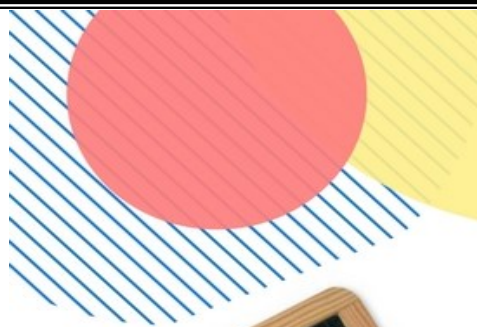
Office Municipal d'Habitation

Il y a deux logements qui sont présentement disponibles du côté sud:

- **1 au deuxième étage**

Vous pouvez communiquer avec la municipalité pour plus d'informations.

OFFRE D'EMPLOI



MODALITÉS POUR POSTULER

PAR LA POSTE OU
EN PERSONNE

Transmettre votre lettre de
présentation et votre
curriculum vitae

**BUREAU
MUNICIPAL**

22 rue de la Fabrique
Mont-Carmel, G0L 1W0

Marie-Ève Paradis
agente de
**développement et
de loisirs**

418-498-2050 poste 104

developpement@mont-carmel.ca

Animateur de terrain de jeux

Durée: 8 semaines à raison de 35 hrs semaine

Salaire 12\$/heure

TÂCHES:

- Travailler sous l'autorité de l'agente de développement et de loisirs et de la coordonnatrice en loisirs.
- Planifier, animer et organiser des activités pour un groupe de jeunes de 5 à 12 ans.
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale.
 - Planifier les sorties estivales.
- Voir à la sécurité et au bien-être des jeunes.
- Faire respecter le code de vie en vigueur.

EXIGENCE:

Avoir 16 ans ou plus le 22 juin 2018

Niveau d'études:secondaire,collégiale ou universitaire.

Posséder une expérience auprès des jeunes est un atout.

Avoir des aptitudes pour travailler en équipe, être autonome dynamique et avoir de l'entregent. Détenir sa carte de RCR ou être disponible pour faire sa formation.

Animateur de service de garde

Durée: 8 semaines à raison de 30 hrs semaine

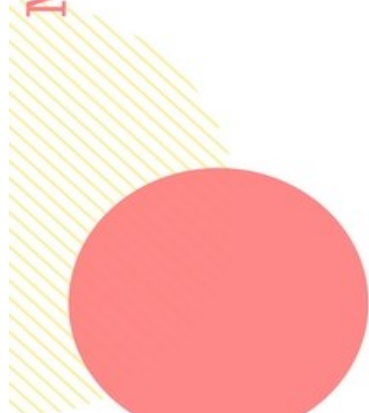
Salaire 12\$/heure

TÂCHES:

- Travailler sous l'autorité de l'agente de développement et de loisirs et de la coordonnatrice en loisirs.
- Animer et organiser des activités pour un groupe de jeune de 5 à 12 ans.
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale.
 - Collaborer avec l'équipe aux sorties estivales.
 - Voir à la sécurité et au bien-être des jeunes.
 - Faire respecter le code de vie en vigueur.
- Être prêt et disponible à travailler à différentes périodes de la journée: le matin et le soir

EXIGENCE:

Les mêmes exigences que pour le poste d'animateur de terrain de jeux sont requises.



SONDAGE ÉTÉ 2018



Aqua-bambin

La municipalité de Mont-Carmel désire offrir pendant la saison estivale 2018 des ateliers d'initiation à l'eau pour les tout-petits. L'âge minimum requis est de 4 mois. Toutefois, compte tenu que nous sommes à l'extérieur, il est préférable que l'enfant soit âgé de près de 6 mois et plus pour être en mesure d'apprécier l'expérience. Ce sont des cours d'une durée de 30 minutes dispensés par nos sauveteuses qualifiées.

Si cela vous intéresse, je vous invite à communiquer avec moi selon les moyens habituels: Facebook, téléphone ou courriel.

- developpement@mont-carmel.ca
- 418-498-2050 poste 104

Marie-Ève Paradis



Merci du Club des 50 ans et plus

Un gros merci à tous ceux et celles qui sont venus au dîner que nous avons organisé samedi le 27 janvier 2018.

Merci à nos commanditaires

De Mont-Carmel:

- Résidence Pierrette –Ouellet
- Armand Saint-Onge inc.
- Garage Rivard
- Mme René Pellerin
- Épicerie Chez Daniel

De Saint-Pascal :

- Pharmacie Familiprix Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
- Alimentation Louis Grenier (Provigo)
- IGA
- Résidence funéraire Daniel Caron

De La Pocatière

- Pharmacie Familiprix
- Pharmacie Uniprix
- Alimentation Co-op IGA
- Produits Sanitaires Unique Inc

Merci de nous encourager

Nicole Lévesque

présidente du Club des 50 ans et plus

LOISIRS

Plaisirs d'hiver À MONT-CARMEL

C'est une invitation du Comité Famille



16 février 2018, 20h

Randonnée de raquettes, départ de la patinoire. Service de navette pour le retour au village.

18 février 2018, de 13h à 16h

Glissade dans la rue du Centenaire

Structure gonflable

Patinage libre



17 février 2018, 21h

Soirée au Bar l'Héritage avec Sébastien Caron, chansonnier

Nous avons eu la chance de l'entendre lors des Mercredis du Parc en 2017.

*Merci à nos partenaires qui rendent possible cette soirée: Le Bar l'Héritage et de la Ferme Massé 2002.



Érablière
Nathalie
Lemieux

14h : Tire sur la neige—3\$

Venez vous sucrer le bec en plein cœur de l'hiver.

Chocolat chaud, café et collation sont offerts sur place.



Toutes ces activités font parties du Passeport Kamouraska. Chaque coupon complété sur place vous donne la chance de gagner de beaux prix.

28 JANVIER: Bouffe intergénérationnelle à Mont-Carmel

3 FÉVRIER: Canadien à Montréal (conditions particulières)

11 FÉVRIER: Fondue au Chocolat à St-Joseph

24 FÉVRIER : Pêche blanche sur le Lac Témiscouta

10 MARS: Bain libre à La Pocatière

25 MARS: Confection de saucisses

Soirées de **hockey cosum** à La Pocatière (un vendredi soir/mois)

Veillées entre pères, grands-pères et futurs pères

PROJET PÈRES
MFK

Cette initiative est soutenue par le
gouvernement du Québec

**PROGRAMMATION HIVER
2018**

Information, détails et inscription : François au 418-492-5993 poste 107 ou  MFK Projet Pères

PATINOIRE



Horaire de la patinoire Hiver 2017-2018

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Après-midi	<i>Fermé</i>						Patin libre 13h à 14h
						13h à 17h	
Soirée	18 h 30 à 21 h30		Patin libre 18h30 à 19h30	Hockey Féminin 19h30 à 20h30	18h30 à 21h30	18h30 à 22h30	18h30 à 21h30
			Fermeture à 21 h 30				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Téléphone: 418-498-2050 *108

NOUVEAU !

Vous avez des tout-petits qui font leur premier pas en patin, la patinoire de Mont-Carmel a ce qu'il faut pour les aider dans leur apprentissage. Ils sont disponibles tout à fait gratuitement .



APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT POUR LE PATIN



Tu as ces articles usagés , mais encore en bonne état qui traînent dans le fond de ton garde-robe, accomplis une bonne action et apporte-les à la patinoire de Mont-Carmel selon les heures d'ouverture du service.

Merci de votre collaboration..



VIE COMMUNAUTAIRE



L'éco-bulletin

En ce début d'année 2018, Co-éco vous met au défi! Voici 10 petits défis à relever au quotidien pour améliorer vos habitudes et devenir un écocitoyen.



Défi 1

Éviter l'achat de bouteilles d'eau

Défi 2

Privilégier les produits locaux



Défi 3

Utiliser le bac brun



Défi 4

Recycler



Défi 5

Bien disposer des matières résiduelles dangereuses



Défi 6

Diminuer le gaspillage alimentaire



Pour toute information :

418 856-2628 poste 0

www.co-eco.org



Qi Gong

Exercices d'équilibre et de santé

Pour ceux et celles désireux d'en apprendre plus sur cette activité, il est possible de se joindre à la session en cours. Elle se déroule actuellement à Saint-Denis, les lundis de 19h30 à 21h. Rendez-vous au sous-sol de l'Église. Il y a deux places de disponible.

Il est également possible de constituer un groupe et de recevoir un atelier d'une durée de 8hrs.

M. Jean-Guy Madore, formateur.

418-852-2737



Ministère de la Sécurité publique du Québec

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, dégagez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.



ENSEMBLE > on fait avancer le Québec

Québec

Le dégagement des sorties - Ministère de la Sécurité publique

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures...

SECURITEPUBLIQUE.GOUV.QC.CA

MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA

NOUVEAU!



**ENFANTS DE
0 - 5 ANS**

**STIMULER L'ÉVEIL À
LA LECTURE ET À
L'ÉCRITURE**

À DOMICILE

**LECTURE
INTERACTIVE, PRÊT
DE LIVRES ET VISITE
À LA BIBLIOTHÈQUE**

**CONTACTEZ- NOUS
POUR VOUS
INSCRIRE**



LA BIBLIO-ROULANTE

Qu'est-ce que c'est ?

La biblio-roulante est un service de soutien à domicile pour stimuler l'éveil à la lecture et à l'écriture chez les familles de la MRC de Kamouraska. Une intervenante vous propose de se rendre directement chez vous pour faire une animation de lecture interactive, un transfert d'outils aux parents, un prêt de livres et une visite à la bibliothèque municipale.

**MARIE-SOLEIL
NADEAU**

Responsable Biblio-Roulante

Maison de la famille du
Kamouraska

418-492-5993 poste 108
biblio-roulante@hotmail.com



Québec 



RELAIS POUR LA VIE

UNE NUIT POUR *faire la différence*

Venez marcher pour lutter
contre **TOUS** les cancers

Sauvons **+** de vies.



Société
canadienne
du cancer



RELAIS POUR LA VIE

La Pocatière
Samedi 2 juin 2018
Centre Bombardier



Formez votre équipe!

Téléphonez-nous au 418-856-5989 (Jour)
418-894-4307 (Soir)



Inscrivez-vous en ligne au relaispourlavie.ca

GROUPES FAMILIAUX AL-ANON/ALATEEN

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop?

Vous seriez peut-être surpris de ce que vous pouvez apprendre dans une réunion Al-Anon.

SOUTIEN, COMPRÉHENSION, ESPOIR...

«En toute confidentialité»

Réunions hebdomadaires : tous les lundis soirs, 20h., salle Ernest Ouellet du Centre communautaire, à St-Pascal.



Réunions mensuelles, chaque 2^e jeudi du mois, 10h. am, au même endroit.

Site web : www.al-anon.alateen.org

Tél. : 1-844-725-2666

Pour vous inscrire à l'Infolettre et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyer un courriel à l'adresse:

developpement@mont-carmel.ca

Vous voulez faire connaître vos activités par le bulletin municipal? Envoyer vos textes à l'adresse:

developpement@mont-carmel.ca

Suivez-moi sur facebook

Partager vos photos: Circuit des chaises géantes

